L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 19 MAI 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

LES DISCOURS OFFICIELS.

Voici les discours qui ont été prononcés, à l'ouverture de l'Exposition, sur la plateforme du palais du Trocadéro.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce, le premier, a pris la parole en ces termes:

"Monsieur le Président de la République,

"Monsieur le président du Sénat,

"Monsieur le président de la Chambre des députés,

"Vous venez inaugurer un palais consacré à la glorification du travail et des arts de la paix, une œuvre chère à notre pays, parce qu'elle symbolise sous une forme tangible une aspiration d'union, de concorde, de civilisation et de progrès.

"Permettez-moi, au moment où vous pénétrez dans cette enceinte, de vous offrir les hommages du personnel du commissariat de l'Exposition, et de vous souhaiter, en son nom, une respectueuse et cordiale bienvenue.

"Ai-je besoin de le rappeler? L'idée de cette Exposition est venue le lendemain du jour où la République a reçu sa consécration définitive par la mise en vigueur de notre Constitution.

"En conviant le monde à un grand tournoi dont nous fixions l'ouverture au 1er mai 1878, le gouvernement de la République marquait ses tendances et le but qu'il voulait désormais assigner à ses efforts et à son activité. Il témoignait de la viabilité, de la fécondité des institutions que le pays s'était données; il proclamait sa confiance dans les sympathies des gouvernements étrangers.

"Accueilli partout avec faveur, honoré par les Chambres françaises d'un vote unanime, ce projet fut sanctionné par la loi du 29 juillet 1876.

"Les mises en adjudication commencèrent avec le mois de septembre, et le 1er décembre les ouvriers prenaient possession du Champ-de-Mars, et préludaient à la mise en train des travaux.

"Aujourd'hui, et malgré la nécessité qui s'est imposée d'augmenter de moitié, pour suffire à l'affluence exceptionnelle des exposants, l'étendue des constructions prévues à l'origine, l'installation est terminée, et nous allons, comme nous l'avions annoncé, ouvrir nos galeries à l'admiration et aux études du public.

"C'est donc en moins de vingt mois qu'ont été élevées et meublées de toutes les merveilles de l'art et de la science, de l'agriculture, de l'industrie, venues de toutes les parties du monde, ces constructions gigantesques qui, par le nombre des exposants qu'elles abritent, par la variété et l'universalité des objets qu'elles rapprochent, laissent bien loin derrière elles tout ce qui avait été obtenu dans nos précédentes expositions.

"La statistique supputera le nombre prodigieux de tonnes de métal qu'il a fallu mettre en œuvre pour les édifier. Le génie civil énumérera les difficultés matérielles qu'a rencontrées l'exécution, les problèmes nouveaux qu'elle a résolus. Je dois me borner, en ce moment, à constater tout ce qu'il a fallu accumuler d'activité, d'entente mutuelle, d'efforts surhumains, de persévérante énergie pour improviser en si peu de temps une œuvre aussi colossale.

"Témoin assidu de ces efforts, j'aime à proclamer la part qui revient à chacun dans un résultat qu'on peut sans exagération qualifier de merveilleux.

"Que les Etats étrangers, qui occupent dans l'Exposition une si grande place, soient nommés les premiers! Ils ont magnifiquement répondu à notre appel; ils nous ont choisi pour collaborateurs leurs personnalités les plus éminentes; ils nous ont envoyé leurs richesses artistiques, leurs productions industrielles les plus précieuses.

"Ils n'ont reculé devant aucune fatigue, devant aucun sacrifice pour augmenter l'éclat et l'élégance de notre Exposition; ils mettent, aujourd'hui, le comble à leur courtoisie en honorant notre fête par la présence de leurs citoyens les plus illustres, de leurs princes les plus aimés. Le gouvernement de la République sait le haut prix qu'il doit attacher à ces témoignages. Il en est justement fier, et je me fais ici l'interprète de ses sentiments en offrant à nos hôtes étrangers l'expression de sa vive et profonde reconnaissance.

"Dans la section française il faudrait, pour rendre justice à tous les mérites, nommer le personnel tout entier: directeurs, ingénieurs, architectes, conducteurs de travaux, entrepreneurs, ouvriers groupés autour d'un chef éminent par sa science et son esprit organisateur, ont donné le spectacle d'un entrain, d'un dévouement, d'une patriotique émulation, qui n'ont pas un instant faibli. Pour atteindre ce but, il ne fallait rien moins que cet accord absolu, que ce concours infatigable; mais il a été donné sans réserves. La parole de la France était en jeu! Tous le comprenaient et se faisaient un point d'honneur de la dégager.

"Enfin, Messieurs, dans cette énumération des collaborateurs les plus zélés et les plus utiles de la période d'organisation, je ne dois pas oublier les membres des nombreuses commissions qui ont été en quelque sorte notre conseil et notre point d'appui; qui ont mis au service de notre œuvre nationale leur temps toujours précieux et l'autorité d'une expérience acquise dans une vie de labeurs noblement remplie: la commission supérieure, les commissions des marchés, du contentieux, les comités d'admission et d'installation.

"Je me ferais un devoir d'ajouter une mention pour les exposants, s'ils ne devaient trouver, après avoir subi le jugement du jury, leur fête spéciale dans la distribution des récompenses. Mais il n'est que juste de reconnaître, dès aujourd'hui, combien la difficulté des temps, au milieu desquels ils ont préparé leurs produits, ajoute au mérite de leur participation si nombreuse et si brillante.

"L'Exposition est donc le résultat d'un puissant effort d'intelligence et de bonnes volontés, une preuve de virilité qui marquera dans l'histoire de notre République.

"Du haut de cette terrasse vous entrevoyez ses splendeurs extérieures; mais il faut pénétrer à l'intérieur pour avoir une juste idée de sa magnificence.

"Je vous prie, M. le Président de la République, de déclarer que l'Exposition est ouverte et de me permettre de vous conduire, ainsi que les grands pouvoirs de l'Etat qui vous assistent et les hôtes illustres qui vous accompagnent, à travers ses galeries. Vous y trouverez, j'ose le dire, un spectacle digne de satisfaire votre ardent patriotisme; vous y verrez que la France, rassurée sur son avenir, a repris, sous l'égide d'un régime politique qui a sa confiance, un nouvel essor, un regain d'activité et d'énergie.

"Vous y reconnaîtrez qu'elle travaille, avec beaucoup plus d'ardeur que jamais, à multiplier ces créations, qui honorent leurs auteurs, embellissent et rendent plus facile la vie des peuples, élèvent le niveau du moral des sociétés, et multiplient, pour le bonheur et la gloire de l'humanité, les bienfaits de la civilisation."

M. le Président de la République a répondu:

"Monsieur le ministre,

"Je m'associe de grand cœur aux sentiments que vous venez d'exprimer, et je compte, comme vous, que notre Exposition aura un grand et légitime succès. Je vous félicite, vous et vos collaborateurs, du magnifique résultat auquel ont abouti vos efforts, et dont je suis heureux de rendre témoin le monde entier. Nous devons aussi remercier les nations étrangères d'avoir si complètement répondu à l'appel que leur a fait la France, au nom de la République.

"Je déclare ouverte l'exposition universelle de 1878."

Voici les paroles que M. le président Grévy, interprète des sentiments de la Chambre des députés, a prononcées le 2 mai, au commencement de la séance, à propos de la cérémonie d'inauguration de l'Exposition universelle:

"Messieurs,

"Je cède au désir d'un grand nombre de mes collègues, et je suis sûr d'être l'interprète du sentiment de la Chambre en exprimant publiquement la satisfaction et la profonde émotion qu'elle a éprouvées au spectacle grandiose de l'ouverture de l'Exposition universelle, émotion causée surtout par la joie patriotique de voir la France, à quelques années à peine de ses désastres, trouver dans sa vitalité, dans sa puissance, dans son génie, le moyen de convier si magnifiquement le monde entier à cette grande fête du travail, du commerce et de l'industrie. (Applaudissements prolongés)".

Grande réduction de prix.—Chaussures à tous prix au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

Ceux qui cherchent des coiffures élégantes pour l'été, les trouveront au magasin du Robt. E. Lee, coin Bourbon et Canal.

—Le *Progrès de l'Ain* nous apprend que le conseil municipal de Ferney vient d'être autorisé à ériger la statue de Voltaire sur la place publique de cette ville, que le grand homme a habitée.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à la fin de juillet, le jour de la fête du pays, dite du Tir à Ferney. Cette fête a été créée par Voltaire en 1775.

LA PRESSE EUROPÉENNE ET L'EXPOSITION.

La France, dit le *Times* dans un article sympathique, est redevenue elle-même. Si quelqu'un désire voir comment la France peut, comme l'enfant héroïque de la fable, sourire au milieu des larmes, ou, pour mieux parler, oublier ses récents soucis et troubles passés en cédant à l'impulsion de son génie, le moment en est venu."

"Nous ne pouvons pas, écrit le *Daily Telegraph*, ne pas voir dans le mémorable ... le phare qui brille aux yeux des peuples voisins, un augure favorable et une espérance pour la troisième République, qui célèbre aussi noblement le huitième anniversaire de son existence, que rien n'a pu ébranler."

"Jamais, dit le *Daily News*, depuis la Révolution, la France n'avait eu une situation aussi forte. Ce pays peut enfin être puissant, sans paraître menaçant ni suspect, pourvu qu'il continue à suivre les conseils des hommes qui l'ont conduit pendant les orages des deux dernières années."

On lit également dans l'*Evening Standard*: "Les Français considèrent cette fête comme celle de la résurrection nationale, et l'esprit de sobriété et de discrétion, de discipline et d'empire sur soi-même dont la nation fait preuve aujourd'hui, constitue le grand attrait de l'Exposition de 1878; aveugles ceux qui ne le voient pas!"

"Le caractère spécial de la cérémonie d'inauguration, dit le *Globe*, est d'avoir été organisé par un gouvernement républicain. Ce qui rendra surtout remarquable cette fête, c'est son caractère éminemment populaire. Chômage général, illuminations, feux d'artifices, et surtout présence de la multitude souveraine; voilà ce qui donnera à cette scène sa véritable grandeur."

La presse allemande, à son tour, salue avec non moins de sympathie, l'ouverture de notre Exposition. Après avoir témoigné ses regrets de ce que l'Allemagne n'ait pas cru devoir prendre part à cette fête internationale, la *Post* de Berlin ajoute:

"Nous nous réjouissons de pouvoir féliciter la France des nouveaux triomphes réservés à sa fécondité artistique et à son goût; mais nous nous réjouissons plus encore du développement plein d'espoir qu'elle a pu donner à ses institutions, en dépit des graves obstacles que leur avait suscités le parti de la guerre contre tous les gouvernements libres."

La presse viennoise est tout aussi favorable.

Elle salue avec sympathie l'ouverture de l'Exposition universelle de Paris, en faisant des vœux pour la réussite de cette œuvre grandiose et pacifique. Le *Tages-Presse* considère "l'ouverture comme une grande victoire morale de la France, comme un triomphe de l'humanité civilisée. Ces succès, la France le doit à l'esprit patriotique de la nation française, qui à la conscience de ce qu'elle peut, et qui en est fière." Ce journal désire que cet exemple ne soit pas perdu pour d'autres pays.

Aux yeux de la *Nouvelle Presse libre*, l'Exposition de Paris est surtout une démonstration, une manifestation politique dans la véritable acception du mot, et à laquelle la protestation de l'Allemagne donne un relief tout particulier. "Mais, en tous cas, la France atteint le but qu'elle s'est tout d'abord proposé: celui de reprendre dans tous les cercles la conviction que ce pays, dont l'organisation est démocratique, s'est élevé peu à peu, non-seulement—ce qui est déjà le cas depuis longtemps—sous le rapport de la civilisation, mais aussi politiquement et économiquement, au rang d'un pays modèle.

"C'est là ce qui constitue une revanche, plus éclatante et plus durable que toute la gloire militaire, que toute conquête, et c'est dans cette démonstration, dans cette propagande, que l'Exposition de Paris trouve sa signification et sa justification."

Même ton élogieux de la part de la presse belge. Enfin, en Allemagne, la *Gazette de Francfort*, parlant de l'ouverture de l'Exposition universelle de Paris, s'exprime ainsi:

"Le travail humain célèbre, à Paris, une grande fête, et les Français ont le droit d'être fiers de l'Exposition de 1878, qui est un évènement historique. L'habileté, le travail et une sage modération ont rendu à la France les forces qu'elle avait perdues, et les sources du bien-être de ce pays sont devenues encore plus abondantes qu'autrefois. Le parti républicain surtout doit être content de lui.

"Il n'a pas été cause de la guerre et de l'infortune nationale; mais c'est principalement à lui que la France doit sa régénération....

"Un immense abîme, dit, plus loin, la *Gazette de Frankfort*, sépare la France, qui a un rôle social, de l'Allemagne, qui a un rôle individuel, le pays de la beauté des formes, du pays des pensées profondes, c'est-à-dire les deux pays, qui, une fois réconciliés et amis, pourraient se partager la domination intellectuelle du monde et être l'asile de la paix générale.

"Nous ne sommes pas assez optimistes pour croire que les antipathies qui existent s'effaceront prochainement; mais rien ne doit nous empêcher de travailler à les détruire, alors même qu'elles sont plus fortes de l'autre côté que de celui-ci. Que cette fête soit donc une fête de réconciliation, et que le travail nous rapproche de nos voisins de France par sa puissance qui émancipe et moralise les peuples."

L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN AMÉRIQUE.—La réunion annuelle de la "Silk Association of America" a eu lieu mercredi dans son local, No 93 Duane street. M. Franklin Allen, secrétaire, a donné lecture d'un long rapport rendant compte des transactions de l'association pendant l'année écoulée et de l'état de l'industrie de la soie en Amérique. Voici le passage relatif aux projets de changement du tarif:

"Pendant la session actuelle du congrès un nouvel élément d'incertitude a été introduit par la perspective d'une législation sur le tarif, qui a découragé l'entreprise. Le retour de cette occasion de doute et d'embarras avec chaque réunion successive de notre législature nationale restreint ou empêche nécessairement les grandes entreprises dans l'industrie ou le commerce et inflige ainsi périodiquement une lourde charge sur le fabricant.

Grâce à la proéminence donnée dans les rapports et les mémoires de la "Silk Association" au sujet des fraudes fiscales commises par la sous-évaluation des articles importés, le département du trésor a pris des mesures pour faire une plus grande lumière sur ces procédés. L'espoir—souvent déçu—de voir faire quelque chose pour mettre un terme à ces fraudes renaît sous la vigoureuse administration du secrétaire du trésor; cependant nous ne saurions encore dire qu'on a fait de très grands progrès en réduisant la fréquence et le nombre de ces sous-évaluations qui sont préjudiciables aux fabricants et aux importateurs honnêtes tandis qu'elles diminuent le revenu publique."

Le rapport discute longuement la question des droits spécifiques ou "ad valorem" et donne l'opinion des négociants qui sont en faveur de l'un ou de l'autre système. Il continue ainsi:

"Ce qui est certain, c'est que la sous-évaluation des articles des marchés étrangers a pris de telles proportions sous le système "ad valorem" qu'elle appelle absolument un changement quelconque. Les plaintes arrivent de négociants américains dans chaque ville d'importation—de Boston et de Philadelphie, de Chicago, de Cincinnati et de Baltimore. Ce ne sont pas seulement les transactions légitimes d'importation des négociants de New-York qui ont subi des pertes graves, c'est une affaire dans laquelle les intérêts mercantiles de tout le pays sont engagés.

Maintenant que les maux qui résultent de cette pratique illégitime sont si généralement reconnus, espérons que les investigations commencées avec un tel esprit par la nouvelle administration produiront bientôt une amélioration dans le mode de percevoir le revenu et élèveront l'étendard de l'honnêteté commerciale."

Le rapport se termine par le tableau des produits manufacturés pour l'année 1877. Ces produits représentent un poids de 1,177,504 livres et une valeur de $21,411,436. (*Courrier des Etats-Unis.*)

LE NOUVEAU BOIS A BOUCHONS.—Les paniers, dans lesquels sont emballées les oranges qui arrivent de Tahiti à San Francisco, sont faits de branches de "baran," arbre indigène de cette île; ce bois est très léger et a une apparence spongieuse. Il en arrive de grandes quantités chaque année sous cette forme de paniers qui, jusqu'à ce jour, sont jetés à la mer lorsqu'ils sont vides ou emportés par les vagabonds des deux sexes qui stationnent aux abords des navires chargés d'oranges. Cette fois, les paniers amenés par le dernier navire arrivé de Tahiti, n'ont pas eu le même sort que les précédents. Ils ont été brisés et mesurés à la corde, puis vendus, par cette quantité, à des industriels qui veulent expérimenter le moyen de produire une matière propre à confectionner des bouchons.

Ces résidus végétaux sont soumis à un procédé spécial qui, dit-on, les transforme en une sorte de liège. On assure que cet essai de Tahiti a déjà donné des résultats satisfaisants; le bouchon nouveau est très important en ce qu'il doit devenir un succédané équivalent du liège. Les paniers brisés dont il s'agit ou plutôt la fibre ligneuse dont ils sont formés se sont vendus huit dollars la corde. Une société s'est formée pour cette nouvelle exploitation.

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—
Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson,
AU PARC DELACHAISE,
LE DIMANCHE 26 MAI 1878.

Prix du Billet - - - - - - 50 cents
Dames et enfants gratis.

La réunion de la Direction aura lieu JEUDI, 23 mai, à 7 heures, au local habituel.

La vente des barres aura lieu au Parc Delachaise, le DIMANCHE, 19 mai, à 1 heure de l'après-midi.

Par ordre du Comité,
O. M. PERDON, Chairman.

Grand Concert Allemand,
Au Bénéfice de
L'ASILE DES ORPHELINS ALLEMANDS PROTESTANTS
Dimanche et lundi 19 et 20 mai,
AUX OAK GROVE GROUNDS.

La fête sera inaugurée par un grand concert bien exécuté ... Le programme se compose de morceaux d'opéras qu'exécutera un orchestre choisi. Une allocution sera prononcée en anglais et une autre en allemand ... Les fêtes ... sous la direction de M. ... alle se composera d'une course, et d'une course en sacs pour les jeunes garçons et jeunes filles; du coq en pâte, d'une partie de foot ball, du jeu du mât tremblant, ascensions de ballons, jeu du cochon à queue graissée, ascension du mât de cocagne, &c, &c.

Un grand ... grandes courses de mulets et de ponies.

Course de ponies, un mille à la fois, pour tous, ponies de 14 mains au plus, jeunes garçons cavaliers; prix, une jolie selle.

Course de mulets, un mille, le dernier sera déclaré vainqueur; prix, dix piastres.

Un grand restaurant, parfaitement approvisionné, placé dans le bâtiment de l'Exposition, près de la grande estrade, sera tenu par la

SOCIÉTÉ DE SECOURS DES DAMES.

On y trouvera, au plus bas prix de la ville, tout ce que le ... offre de plus délicat.

Deux grands orchestres ... jusqu'à cinq heures du soir.

Les FAIR GROUNDS seront brillamment illuminés et l'ordre le plus parfait y sera maintenu.

Les buvettes seront tenues par des citoyens bien connus, membres de la Société.

LUNDI, 20 MAI,

Le programme sera le même que celui de la veille, à l'exception des cérémonies d'ouverture.

Grande course au trot.

Attelage double—un mille à la fois.

Attelage simple—un mille à la fois, pour tous. Prix, vingt-cinq piastres.

Les amis des petits orphelins et le public en général sont cordialement invités à assister à la fête.

Prix du billet, 50 cents—Gratis pour les enfants.

CHAS. POTTHOFF, président,
P. W. DIELMANN, 1er vice-président,
T. E. RENGSTORFF, 2e "
ALBERT P. NOLL, secrétaire.
17 mai—

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—
Société de Protection Mutuelle des Jardiniers,
Le DIMANCHE, 2 Juin 1878, à OAK GROVE PLANTATION,
Au-dessus des Casernes, 3me District, au profit de la caisse de secours.

..PROGRAMME..

Course à la brouette, pour tous, prix $2.50 en or; course au sac, pour tous, prix, $2.50 en or; grande course à pied, pour tous les membres seulement, prix, insigne en or; course à pied, pour les dames, prix, un beau parasol en soie; course à la corde, pour les fillettes seulement, prix, un bel éventail en ivoire. Joute de fromages à la crème entre jeunes garçons. A qui attrapera le cochon à la queue graissée—prix, le cochon. Joute de démarrage de souliers entre jeunes garçons—prix, une paire de souliers; et beaucoup d'autres amusements.

Danse sur l'estrade.—La fanfare de Wolf a été engagée.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
EDWD. S. AUDLER, Chairman.

M. Agnelly,	Frank Meyer,
John Schaf,	Arnold Bertoniere,
Léon Quantin,	Geo. Eichorn,
Geo. Weidenbocker,	Chas Herzog,
Jacob Volker,	Théo Reuter,

Jos. Casaubons.

Prix du billet, 50 cents. Gratis pour les dames et les enfants.

Aucune dame ne sera admise au Pique-Nique sans cavalier.

Le privilège de tenir le restaurant, les buvettes, etc., sera vendu, sur les lieux, le DIMANCHE 26 mai, à midi.

S'il fait mauvais temps, le Pique-Nique aura lieu le dimanche suivant. 5mai—jusq. jour

F. Gonthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Cachemire, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qu'il seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
13 nov—1 an.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND-TAILLEUR,
Au No 24 de la rue Bourbon,
Entre les rues Douane et Bienville,
27 avril—1an. NLLE-ORLÉANS.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
M. RIVERA,
BIJOUTIER,
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE,

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que:
MONTRES en or et en argent.
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant.
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillon.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES à verres pour portrait.
BROCHES EN OR, différents modèles.
Un lot PARURES en or.
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DÉS en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES en tout genre.
Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires, obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.
Grand assortiment de CORAIL ELECTRIQUE pour les migraines, reçu nouvellement.
27déc—6mDMeJ

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 dièce formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Résidence d'été à louer.
Madame A. Caillier offre à louer à bon marché une belle résidence d'été toute meublée, située à Mandeville, de l'autre bord du lac. Rien n'y manque; c'est une agréable demeure sous tous les rapports. Pour plus amples informations s'adresser à Mme Caillier, rue de Chartres No. 129. 5 mai—1m DMeJ.

A LOUER.
Une écurie, située encoignure Canal et Antony, pouvant contenir 40 têtes d'animaux, ainsi qu'une maison avec trois jolies chambres et un cabinet. Il en sera donné possession le 15 juin 1878.

Une autre écurie située dans le même endroit que l'autre, pouvant contenir 28 têtes d'animaux.

S'adresser à M. JEAN LACOURREGE, à la grocerie encoignure Canal et Antony.
16 mai—1mDMeJ

A. Louer.
LA VILLA de Mr Jules Tayon, située à la Baie Saint-Louis, bâtie récemment, bien meublée, ayant un verger, un wharf et une maison à bains.
S'adresser à C. E. GIRARDEY,
Au No 31 de la rue du Camp.
11 mai—3 sem.

A VENDRE.
Une des plus agréables propriétés de l'Etat, située dans la paroisse de St. Tammany, à deux milles au-dessus de Covington, sur la Rivière Bogue Falaya, contenant 160 arpents, avec belle maison de maître et bonnes dépendances. S'adresser à Mr Paul Lacoste au No 8 Marché Français.
19 avril—1m

Excellente occasion.
Beau piano Pleyel.
A vendre pour cause de départ un superbe PIANO à QUEUE (petit format) fabriqué expressément par la maison Pleyel de Paris pour une artiste de cette ville. Prix modéré. S'adresser rue du Calvaire No 228, coin Washington, ou au bureau de l'Abeille pour renseignements.

Argent à prêter
SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.
Bureau de prêts de HART,
Au No 43 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART,
Directeur.
13 jan—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Seconde Grande Fête Champêtre
—DONNÉE PAR LES—
Francs-Tireurs d'Orléans,
AU JARDIN MAGNOLIA,
DIMANCHE, 2 JUIN 1878.

Tir à la cible pour Messieurs et Dames.
Amusements variés.
Entrée 50 cents, Lunch compris.

Les dames seront admises par invitation seulement; des invitations peuvent être obtenues en s'adressant à Féréol Artigue, coin Decatur et Madison; A. Danet, 311 rue Decatur; H. Cazac, coin Decatur et Dumaine; E. Maylie, coin Poydras et Dryades; Jules Massard, coin Poydras et ... ; ... Thomas, ... Royale, et ...

ASSURANCE
CONTRE LE FEU.

ÉTAT DE SITUATION
—DU—
NORTHWESTERN
NATIONAL INSURANCE CO.
DE MILWAUKEE.
1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE,
$600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$113,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U.S.Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,913 00
U.S.Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	12[illegible] 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y,P. du C.div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y, Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	10,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent		151,000 00
(Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		
Primes en voie de recouvrement		$2,616 01
Intérêt non encore dû		2,420 23
Billets à recevoir		678 00
Toutes les autres garanties et sauvetages		2,884 11
En caisse et en banques		86,183 40
		$853,396 25

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,0[illegible]
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,730 35
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 56
Surplus net	81,311 96
	$853,396 25

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO.,
Au No. 124 de la rue Gravier.
6avril—3m

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!
Reçus par steamer Nuremberg, du Havre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs, marrons, noirs et jaspés avec garniture aérifère ventilateur, formes nouvelles;

Frondeur—Henri IV—Mirabeau—Coureur—Cape Henri—Matelots,

pour hommes et enfants.

Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un bon marché sans précédent.

$1 50, $2, $2 50 et $3.

T. CHAUVIÈRE,
85 rue de Chartres, près Canal.

Blanchissage, teinture, lustrage et réforme de chapeaux de paille à prix réduits.

Chapeaux en tout genre sur mesure.
19 avril—3 m mar jeu dim.

H. CASSIDY, J. F. HOGAN,
H. CASSIDY & Co.
(Maison établie en 1836.)
Au No 95 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—
Ecoffes unies et fantaisie, à tentes, pour tentes,
—Fabricants de—
Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie,
Etoffes à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique,
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à "groceries" aux prix du Nord.
23 mars—6m.

GALERIE DES ARTS DE
LILIENTHAL,
21.........RUE DU CANAL.........121
(Côté Touro.)

U E jolie photographie artistique et durable ne peut se faire que par le PROCÉDÉ CARBON, DE LAMBERT, procédé dont j'ai la PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi.

Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé.
29déc—6m Dim.MarJ.

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
80.........Passage de la Bourse.........80

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT d'être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le commandant l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.
90..........rue Baronne..........90
Entre les rues Union et Perdido,
1er mai—1 an NLLE-ORLÉANS, LNE.

Vidanges. Vidanges.
La Louisiana S. Excavating Co. invite les propriétaires et agents qui ont des fosses à faire vider à s'adresser au No 120 Passage de la Bourse, près St-Louis, où ils trouveront toujours leurs ... et ... pour le prix est pour l'ouvrage.

Ils vident les fosses avec une pompe à travers les magasins ou résidences sans répandre la moindre odeur désagréable; l'opération se fait dans quelques minutes seulement.

La compagnie se charge aussi de la pose des boîtes ... 21 mars—3m—D. Ma. J.

A. BONNET. WM FRANTZ. M. OPITZ
A. BONNET & CIE.,
66..........RUE ROYALE..........66

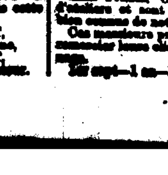

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et du bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certains d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 cts.—MM. Frantz, Opitz et Krelle—sont les chefs d'atelier et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour demander leurs clients de leur bienveillant patronage.
29 sept—1 an—DMJ.

L.S.L.
LA PLUS
GRANDE OCCASION
Qui ait été offerte au public.

—LE—
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
... MARDI, 11 JUIN 1878,
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén. Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION!
Pas d'ajournement!
UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—DONNERA A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 11 JUIN 1878.

UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN PRIX CAPITAL, DE $100,000
UN PRIX CAPITAL, DE 50,000
UN PRIX CAPITAL, DE 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.

DANS LA MATINÉE DE
Mardi, 11 Juin 1878,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE.

Ce sera conduit avec un grand
Concert Promenade
à cette occasion les meilleurs musiciens du pays seront engagés, et à ce concert un coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $100,000..	$100,000
1 .. .. de 50,000..	50,000
1 Lot de.... 20,000..	20,000
2 Lots de.... 10,000..	20,000
4 Lots de.... 5,000..	20,000
20 Lots de.... 1,000..	20,000
50 Lots de.... 500..	25,000
100 Lots de.... 300..	30,000
200 Lots de.... 200..	40,000
600 Lots de.... 100..	60,000
10000 Lots de.... 10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
11,279 Lots s'élevant à	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS,
QU'AU GRAND TIRAGE DU
11 JUIN 1878.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS!

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

MAGASIN DE GROCERIES DE FAMILLES, BUVETTE, INSTALLATIONS DE MAGASIN, LIQUEURS, VINS, ETC.

Succession de Henri Dennemiet.

Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, No 40,316.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI, 29 mai 1878, à 10 heures très précises, il sera vendu, à l'enchère publique, à l'angle des rues Franklin et ..., en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1878, pour le compte de ladite succession—

1. Un grand choix de groceries de familles, vins, liqueurs, etc.
2. Installations de magasin et installations de gaz;
3. Buvette et installations;
4. 15 paniers de Krug et autres Champagnes;
5. 14 caisses Vermouth et Schnapps;
6. 1200 bouteilles vin rouge;
7. 1000 gallons et bouteilles vieux Cognac, Madère, Sherry, Port et autres vins;
8. 15 barils Whisky, Genièvre, etc.
9. 1 cheval, charrette et wagon;
10. 1 chaise, charrette, etc.

Conditions—Comptant. 19 mai—19,28,29

TERRAINS AMÉLIORÉS ET DE PRIX, dans le deuxième district.

Au coin des rues Dumaine et Robertson.

Maison à deux corps de logis, dans la rue Tremé, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Cottage dans la rue Tremé, entre les rues Dumaine et Ste Anne.

Au coin des rues Orléans et Miro.

Quatorze terrains face aux rues Orléans et St Pierre.

Quatre cottages dans la rue d'Orléans, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Deux cottages dans la rue St Pierre, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Trois terrains contigus aux susdits.

Catherine Lartigue, veuve, &c., contre Victor Démeruelle et al.

No 9976. Sixième Cour de district de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 46 de la rue Royale.—Le SAMEDI, 22 juin 1878, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, DANS LA RUE ROYALE, ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mai 1878, et signé le 14 mai 1878, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, dans la susdite cause, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste-Anne, Dumaine et St-Claude. Le dit terrain a 41 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 94 pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, quatre chambres, trois cabinets au rez-de-chaussée, deux grandes chambres dans la mansarde, cuisine, caves, lieux d'aisances, etc.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste-Anne, Dumaine et St-Claude. Le dit terrain a environ 30 pieds de face à la rue Tremé, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, cuisine, ...

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la rue Dumaine, Villeré, Robertson et St-Philippe. Le dit terrain a 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 96 pieds 11 pouces de face et profondeur sur la rue Robertson dont il forme l'encoignure. Les améliorations comprennent une résidence de famille, ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine, caves, lieux d'aisances, etc.

4°—Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Tonti et St-Pierre, mesurant 75 pieds de face à la rue d'Orléans sur 94 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue Miro dont il forme l'encoignure. Les améliorations consistent en une résidence de famille ayant sept chambres et un cabinet, en un autre édifice avec quatre chambres, des dépendances dans le fond, caves, lieux d'aisances, &c., &c., &c.

5°—Sept lots de terre, situés dans le même îlet et dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos. 2 à 8 inclusivement et mesurant chacun 21 pieds 10 pouces de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes. Le No 8 forme le coin des rues Orléans et Tonti. Sur ces terrains se trouve une grande variété d'arbres fruitiers.

6°—Sept lots de terre situés dans le même îlet et le même District que les lots ci-dessus décrits, désignés par les Nos 9 à 15 inclusivement et mesurant chacun 21 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds, 3 pouces, 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le No 9 forme le coin des rues St. Pierre et Tonti.

7°—Dix lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2d District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17. Les lots Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8 mesurent chacun 20 pieds de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3, mesure 27 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No. 16 mesure 27 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 57 pieds, 3 pouces, 3 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les lots 7, 8, 14 et 15 ont chacun un cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cuve, &c. Sur les lots 5 et 6 se trouve un cottage de 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cuve, lieux d'aisance, etc. Sur le lot No 4, se trouve un cottage retiré de la rue avec deux chambres, deux cabinets, lieux d'aisance, &c. Pour une description plus détaillée, voir les plans à l'encan.

CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en portions égales, les acquéreurs devant fournir leurs billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 p 0/0 par an, du jour de la vente jusqu'au paiement, avec la clause habituelle de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des dits billets à leur échéance. Les acquéreurs devront faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les acquéreurs tiendront les propriétés assurées en un montant que désigneront les parties intéressées et transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets.

Acte de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
18mai—19,25—1,8,15,22 juin

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—MAI 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Aubert (François)	Lefèvre (Eugène)
Allien (Pierre)	Laurent et Hatat
Aspine (Victorine)	Lapeyrollerie (Vve Dandas)
Benoit (Antoine)	
Bégin (Mathieu)	Laudet (Jean)
Beloin-Sarrat (Jean)	Laurent (Désiré)
Blanchet (Gustave)	Léonard
Bouche (Jacques)	Michel (Benjamin)
Bussin (Vve François)	Ménier (Louis)
Bernard (Jules)	Moigne (François)
Bunet (Joseph)	Potvan (André)
Cauderaux (François)	Pin (Jean)
Chaumette (Auguste)	Pioselle (Antoine)
Courtiade (Eugène)	Rézeal (Georges)
Crispin (Gustave)	Rimbert
Constantin (Laurent)	Rion (Louis)
Dubrieux (Jean Justin)	Ricoleit (Jn Bapte)
Demousseau (Raymond)	Royet (Nicolas)
Davis (Capne Joseph)	Salardan (Félix)
Dieusaide (Urbain)	Salmon (André)
Dumeng (Louis Victor)	Sénac (Noël)
Frémont (Flore)	Salaber (Marie)
Fumet (Claude)	St Martin (Jean)
Favre (Elizabeth)	Sabena (Marie)
Gomer (Pierre)	Valière (J)
Gonaux (Jean Julien)	Vergne (Théophile)
Hénique (Elie)	Xavier (Paul)
Kimelbaum (Georges ou Jean)	

Le nommé Sembrès (Marie-Louis) soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,
7 mai ACHILLE DU COURTHIAL.

AUX IMPRIMEURS.

NOUS avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons, au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'entremise de nos agents, MM. E. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.

GEO. BRUCE'S SON & CO.,
No. 13 Chambers street,
New York.

N. B.—Les caractères employés par l'Abeille sont le Brevier (petit texte) No. 13 et la Nompareille No. 13, de Bruce, avec les chiffres de nouveau genre connus sous le nom de "Patent figures and fractions." 24 mars—6mos

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 77—1 an. Nlle Orléans.

L'Union Française.
LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir faire savoir que la Chambre d'Asgiane ... pour une ... à partir du 15 du mois courant.

Les Français porteurs ... avec autres qui ... s'adresser au Bureau de la Société, rue St. Louis No 9.

Par ordre de la Direction.
M. SALOMON,
Secrétaire-Trésorier.
5mars—3mas ... 10juin—Dimanche

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

VENTE IMPORTANTE
Positivement sans limite.

35 PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES, SITUÉES DANS LES QUARTIERS LES PLUS POPULAIRES DU SECOND DISTRICT.

VENTE FAITE AVEC LE CONSENTEMENT DES PORTEURS DES BILLETS HYPOTHÉCAIRES.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureaux, No 46 de la rue Royale—VENDREDI, 24 mai 1878, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE ENTRE CANAL ET DOUANE, SANS LIMITE, AVEC CONSENTEMENT DES PORTEURS DES BILLETS HYPOTHÉCAIRES, les propriétés ci-après décrites:

1° 8 lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Hagan et Rendon, mesurant plus ou moins, chacun, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds; le No 10 formant l'encoignure des rues St-Philippe et Rendon.

2° 8 lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 14, désignés par les numéros 7, 8, 9, 10, 11, 12, borné par les rues Lopez, St-Philippe, Dumaine et Salcedo et mesurant plus ou moins, chacun, 29 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds; le No 7 formant l'encoignure Lopez et St-Philippe.

3° 10 lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 13 borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Rendon et Lopez, désignés par les numéros 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 et mesurant chacun, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 100 pieds; le No 7 formant l'encoignure des rues Rendon et St-Philippe, et le No 16 l'encoignure des rues Lopez et St-Philippe.

4° Huit lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 73 borné par les rues Hôpital, Galvez, Miro et Ursulines; le No 1 forme le coin des rues Miro et Ursulines, et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue des Ursulines sur 118 pieds de profondeur et de face à la rue Miro; les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 mesurent chacun, 38 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines sur 118 pieds de profondeur, et le lot No 8 forme le coin des rues des Ursulines et Galvez et mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue des Ursulines sur 118 pieds de profondeur et de face à la rue Galvez. Sur chacun de ces lots de terre se trouvent une maison ayant de 4 à 6 chambres, cuve, lieux d'aisance, etc.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Galvez et Miro, désigné par le No 9, mesurant environ 45 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 149 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare des lots 5, 6, 7 et 8, 149 pieds environ de profondeur sur l'autre ligne qui est irrégulière et environ 52 pieds de largeur dans le fond.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 10, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Galvez, environ 70 pieds de profondeur du côté de la rue des Ursulines, environ 57 pieds 6 pouces du côté de la rue de l'Hôpital et environ 25 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une maison ayant deux chambres et galerie, etc., et porte le No 214 de la rue Galvez.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Ursulines et Miro désigné par le No 11 et mesurant environ 35 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur et face à la rue Galvez de 63 pieds 7 pouces, dont il forme l'encoignure, 57 pieds 6 pouces de largeur dans le fond et environ 65 pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Galvez. Les améliorations comprennent deux maisons, dont l'une porte le No 216.

8° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 12 et 13 dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Ursulines et Hôpital: le lot No 12 mesure environ 29 pieds 2 pouces de face à la rue Miro sur une profondeur irrégulière d'environ 148 pieds 6 pouces et environ 22 pieds de largeur dans le fond; le lot No 13 mesure 29 pieds 1 pouce de face à la rue Miro, sur une profondeur d'environ 148 pieds 6 pouces et vient immédiatement derrière les Nos 1, 2, 3 et 4 ci-dessus. Les dits lots ci-dessus décrits sont vendus conformément au plan de D. E. Hughes, architecte, en date du 31 mars 1878.

9° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Galvez, Johnson et Hôpital, formant l'encoignure des rues Ursulines et Galvez, et mesurant 27 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur et face à la rue Galvez d'environ 147 et 136 pieds 10 pouces 4 lignes sur le côté le plus près du coté de la rue Johnson, et environ 29 pieds dans le fond; ensemble avec la bâtisse construite dans le fond du terrain, cuve, etc.

10° Quatorze lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Rocheblave et Dergeneas, désignés par les Nos 1, 65, 66, 67, 68, 69, 76, 77, 78, 83, 86, 87, 88, 89; les lots Nos 83, 86, 87, 88, 89 mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 147 pieds plus ou moins, les lots 65, 66, 67, 68 et 69 mesurent chacun 37 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 147 pieds plus ou moins, le lot No 1 forme l'encoignure Ursulines et Rocheblave et mesure 39 pieds 9 pouces, 7 lignes de face à la rue des Ursulines, 36 pieds, 11 pouces et 3 lignes dans le fond, 73 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur et face à la rue Rocheblave et 73 pieds, 7 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne. Sur les lots 86 et 87 se trouve une maison à étage couverte en ardoises, ayant 4 chambres avec galerie, cuisine, cave, etc. Les lots 76, 77 et 78 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dergeneas sur une profondeur de 149 pieds, 1 pouce et 4 lignes. Les améliorations comprennent une maison, cuve, etc., sur chacun des trois lots.

11° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les numéros 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Johnson et Galvez et la Promenade Carondelet, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 120 pieds de profondeur. Sur le No 3 se trouve une maison ayant 2 chambres, galerie et deux cabinets, et sur le lot No 2 se trouve une écurie.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Johnson, Prieur et la Promenade Carondelet, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue St-Pierre sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison basse couverte en ardoises ayant 4 chambres, galerie sur la façade, caves et autres dépendances.

13° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, St Pierre, Tonti et la Promenade Carondelet, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 148 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, ayant 4 chambres, cave, etc.

14° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les numéros 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues Urbain, Ste Anne, Miro et Tonti, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 75 pieds de profondeur. Les améliorations sur le lot No 4 consistent en une maison ayant 4 chambres, galerie sur le derrière, cuisine, cuve, etc., sur le lot No 5 les améliorations consistent en une maison ...

15° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Ursulines et Hôpital et mesurant chacun 43 pieds 3 lignes de face à la rue Rocheblave sur 93 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur. Les améliorations sur le lot B consistent en une maison basse ayant 4 chambres, galerie derrière et cabinet, cuisine haute de 4 chambres, cuves, &c.

16° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Rocheblave, mesurant 30 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines, sur 96 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur.

17° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Tonti et Rocheblave, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

18° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, St. Philippe, Dumaine et Galvez, mesurant 30 pieds chacun de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison ayant 2 chambres, galerie et cabinets sur chaque lot.

19° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Roman, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et Ste Anne, mesurant 30 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 87 pieds de profondeur et face à la rue Roman. Les améliorations consistent en une bâtisse double, à étage, couverte en ardoises, ayant 8 chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., et désigné par le No 345 rue Ste Anne.

20° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Ste-Anne, Derbigny et Dumaine; mesurant 30 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, sur 60 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une maison haute, couverte en ardoises, divisée en 4 chambres, portant le No 141 rue Roman.

21° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Claiborne et Derbigny; mesurant 48 pieds 3 pouces de face à la rue des Ursulines sur 90 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une maison basse de 6 chambres, cuisine, cuve, &c., portant le No 268 rue des Ursulines.

22° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Derbigny, formant l'encoignure Dumaine et Roman, et mesurant 23 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur et face de 106 pieds 8 pouces et 7 lignes à la rue Roman. Les améliorations consistent en une maison basse, couverte en ardoises, cuisine, etc., portant le No 315 rue Dumaine.

23° Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Tonti et Rocheblave; le lot No 1 forme l'encoignure Tonti et St Pierre, et mesure 32 pieds 8 pouces de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 100 pieds; les lots 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun plus ou moins 37 pieds de face à la rue St Pierre sur 100 pieds de profondeur. Sur le lot No 1 se trouve une petite maison de deux chambres; sur chacun des lots 3 et 5 se trouve une maison avec 4 chambres.

24° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Villeré et Robertson, mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 87 pieds 9 pouces et 9 lignes de profondeur du côté de la rue des Ursulines, et 87 pieds 2 pouces 5 lignes de l'autre côté et 29 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond. Les améliorations consistent en deux maisons retirées de la rue, caves, etc., portant le No. 236 rue Ursulines.

25° Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 71, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Claiborne et Derbigny. Le lot No 1, mesure 28 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 124 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur; les améliorations consistent en une bâtisse à étage contenant 4 chambres, et portant le No 248 rue St-Philippe; le lot No 2, mesure 23 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 124 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur; les améliorations consistent en une maison à étage, couverte en ardoises ayant 4 chambres, et portant le No 248 rue St-Philippe, le lot No 3, mesure 40 pieds de face à la rue St-Philippe sur 124 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une grande maison double, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres avec 4 chambres en mansardes, etc. portant les Nos 250 rue St-Philippe, les lots 4 et 5, mesurent environ chacun 46 pieds de face à la rue St Philippe, sur 124 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur. Les améliorations consistent sur chaque lot en deux maisons basses divisées en deux locations et portant les Nos 252, 254, 256 et 258 rue St-Philippe.

26° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, St-Louis et Conti, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 123 pieds 9 pouces 5 lignes, avec le privilège d'une allée ouvrant sur la rue Bourbon. Les améliorations consistent en cette belle maison en briques à 3 étages portant le No 80 rue Bourbon.

27° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dauphine et Bourgogne mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 75 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur.

28° 27 certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 12, désignés par les Nos 1 à 27 inclusivement, borné par les rues Hagan ou First, Dumaine, St Philippe et Rendon, les lots Nos 1 à 10 inclusivement, mesurant ensemble environ 306 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 à 128 pieds, les Nos 11 à 14 inclusivement, mesurant ensemble environ 105 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 0 lignes; les lots Nos 15 à 21 inclusivement, mesurant ensemble environ 215 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 à 128 pieds, les lots 22 à 27 inclusivement, mesurent ensemble environ 171 pieds de face à la rue Hagan ou First sur une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 1 ligne. Le lot No 1 forme l'encoignure Hagan ou First et St Philippe, le lot 10 forme l'encoignure St Philippe et Rendon et le lot 15 forme l'encoignure Dumaine et Rendon.

29° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre X, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, St. Philippe et Dumaine, et mesure 20 pieds de face à la rue Robertson sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

Termes et Conditions—1/3 comptant, la balance à un crédit de six, douze et dix-huit mois en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de non aliénation et 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets ou en partie, l'assurance par l'acquéreur pour un montant égal au montant des billets, et le transfert de la police aux porteurs des dits billets, et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs paieront en sus du montant de leur adjudication les taxes exigibles et payables en 1878 et seront tenus de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant messieurs Eusèbe Bouny, F. D. Seghers et Amédée Ducatel, notaires, aux frais des acquéreurs.

N. B.—La vente se faisant SANS LIMITE, nous engageons sérieusement les capitalistes et les personnes qui désirent se procurer un domicile à bon marché, ainsi que les spéculateurs, à aller visiter ces propriétés. Et surtout les SCEPTIQUES qui ne croient jamais qu'une vente puisse se faire sans limite.
1timai—1timai au 24.

Magnifiques ameublements Victoria de chambres à coucher, en noyer noir, et d'autres meubles, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale — MARDI, 21 mai 1878, à midi et demi, il sera vendu, aux Nos. 114, 116 et 118 de la rue Dauphine, entre les rues Toulouse et St-Louis, le contenu de la dite maison, comprenant, en partie—

4 magnifiques ameublements Victoria de chambres à coucher, en noyer noir, ameublements de chambres à coucher en acajou; armoires, bois de lit, toilettes, matelas, chaises à ressorts, sofas, verres, nattes et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout presque neuf et en bon état.

Conditions—Comptant.

Actions de banque, actions d'assurance, billets, &c.—Succession de Victor Roumage, No. 24,091.—Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J SPEAR, encanteur.—Bureau: No 46, rue Royale.—MARDI, 28 mai, à onze heures, il sera vendu à l'enchère publique au No. 46, rue Royale, entre Dumaine et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 11 mai 1878, pour le compte de la susdite succession—

9 actions du New Orleans Mutual Insurance Company.

3 actions du New Orleans and Carrollton Rail Road Company.

55 actions du N. O. Opelousas & G. W. R. R.

Divers billets et autres obligations, dont on peut prendre connaissance au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.
15 mai—15,18,22,28.

Vaches laitières, taureau, cheval, mulet, charrette à lait, bidon, etc.

Succession de Pierre Dupuy, No. 40,340. Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale.—LUNDI 27 mai, à 11 heures, il sera vendu, à l'enchère rue Broad, entre St. Philippe et Dumaine en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable juge A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 mai 1878, pour le compte de la susdite succession—

22 vaches laitières,
2 veaux,
1 charrette à lait,
1 lot bidons, baquets, etc.
1 cheval,
1 mulet, etc., etc.

Conditions—Comptant.
15 mai—15 18 22 26

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Troisième District

No 408 rue St-Claude entre St-Antoine et Mystérieuse.

Nos 436 et 440 rue St-Claude entre St-Antoine et Bagatelle.

No 5 rue St-Antoine entre Craps et Amour.

Encoignure St-Antoine et Craps.

No 358 rue Craps entre Histoire et Bagatelle.

Succession de Charlemagne Clovis Lefèvre.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No 46 de la rue Royale—SAMEDI 25 mai, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE,—dans la succession de CHARLEMAGNE CLOVIS LEFEVRE les propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Craps ou Bourgogne, Bagatelle, Bons-Hommes ou Dauphine et Histoire ou Kerlerec, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison haute divisée en deux corps de logis ayant 6 chambres, cuisine avec 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Cette propriété porte le No 358 rue Craps ou Bourgogne.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les lettres A et B, dans l'îlet borné par les rues Remparts ou Amour, Craps ou Bourgogne, Bagatelle et St. Antoine; le lot A forme l'encoignure St-Antoine et Bourgogne ou Craps et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps sur 46 pieds de profondeur et face à la rue St-Antoine; le lot B mesure 49 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur le lot A comprennent une maison avec 4 chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres; le lot B a une maison contenant 5 chambres et un cabinet et bâtisse dans le fond avec 2 chambres et porte le No 5 de la rue St-Antoine.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants ou St-Claude, St-Antoine, Remparts ou Amour et Columbus ou Mystérieuse, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bons-Enfants ou St Claude sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison divisée en deux corps de logis ayant deux chambres, cabinet et galerie de chaque côté, cuisine avec 2 chambres, citerne, latrines, etc. Cette propriété porte le No 408 rue des Bons-Enfants ou St-Claude.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A du lot No 80, dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants ou St-Claude, Remparts ou Amour, Bagatelle et St Antoine, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bons-Enfants ou St-Claude sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison divisée en deux corps de logis ayant deux chambres, cabinet et galerie de chaque côté, cuisine, citerne, latrines, etc. Cette propriété porte le No 436 rue Bons-Enfants ou St-Claude.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B du lot No 80, dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants ou St-Claude, St-Antoine, Bagatelle et Rempart ou Amour, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bons-Enfants ou St-Claude sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison divisée en deux corps de logis ayant 2 chambres, cabinet et galerie de chaque côté, cuisine, citerne, latrines, etc. Cette propriété porte le No 440 rue des Bons-Enfants ou St-Claude.

Termes et conditions. — Un quart ou un tiers comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause habituelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets ou une portion, les acquéreurs tiendront les propriétés assurées en un montant que désigneront les parties intéressées et transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1878, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant, de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais des acquéreurs.
12mai—19 au 25.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, A $3.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 mar 78—1 an V&C

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
RUE DECATUR.

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrat & Cie, ve Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

410 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu LUNDI, 20 mai 1878, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane—410 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes de femmes et d'enfants. Ces articles conviendront au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 19 mai—

PAR S. GUINAULT.

Maison double, rue Dumaine Nos. 248 et 250.

PAR S. GUINAULT, Encanteur — Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er juin 1878, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Villeré et Robertson. Ensemble, une maison de six chambres, cuisine de quatre chambres, deux citernes, hydrants doubles, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc., le tout divisé en deux corps de logis et loué $30 par mois.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de date à paiement, avec les clauses usuelles de privilège d'hypothèque, cinq pour cent honoraires d'avocat et transfert de police d'assurance.

L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1878, en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. F. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19, 25 mai et 1 juin

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, ENCANTEUR.—LUNDI, 20 mai 1878, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, la vacherie de Jean Lindstrom—

23 belles vaches laitières, plusieurs avec des veaux et les autres sur le point de vêler;
2 chevaux;
1 charrette à lait;

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions — Jusqu'à $100, comptant; et au-dessus de $100, trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
12 mai—

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

Propriétés—emplacements de commerce, dans le Deuxième District, magasin et demeures face au Vieux Bassin; emplacement de commerce à l'angle des rues St-Louis et Derbigny; propriétés dans la rue Galvez.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 11 de la rue Carondelet.—Le SAMEDI, 25 mai 1878, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

1° La rangée de magasins en briques et à trois étages, faisant face au Vieux Bassin, dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Remparts, St-Pierre et Toulouse. Le terrain a au pied français, 60 pieds de face à la rue du Bassin sur 60 pieds de profondeur. Ensemble, 90 actions (réduits à 84) de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles il est dû $810 le 1er octobre 1878. Il sera donné des détails complets à la vente.

2° L'emplacement de grocerie, au coin des rues St-Louis et Derbigny, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Roman, St-Louis et la Promenade Carondelet. Le terrain a 32 pieds de face à la rue St-Louis, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Il y a, à l'encoignure, un magasin bas et en bois, et, au fond, une bâtisse à étage, ayant six chambres.

3° —La grande écurie et hangars situés dans l'îlet compris entre les rues Galvez, Johnson, Dumaine et Ste-Anne. Le terrain a 48 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez, environ 69 pieds 2 pouces de large au fond, sur 125 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne latérale qui s'étend vers la rue Dumaine.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date de la vente à parfait paiement, toutes les clauses de garantie habituelles, assurance, &c., et paiement de toutes les taxes de 1878 payables en 1879.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Wm. J. Castell, notaire public.
18mai—

Maison double et en briques, dans le deuxième district, dans la rue Dauphine, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Vente péremptoire, du consentement des parties.

LA HOEY, MACON & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No. 11 de la rue Carondelet.—Le SAMEDI, 25 mai 1878, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique;

La résidence en briques, basse et double, portant les Nos. 267 et 269 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Hôpital et Ursulines. Le terrain a 38 pieds 2 pouces 6 lignes de face, sur 69 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur. La maison a 4 chambres, 2 cabinets et galerie; une cuisine en briques à étage, cuve, waterworks, gaz, etc. La rue est pavée en pierres carrées et le voisinage est des meilleurs.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, intérêt de 8 pour cent l'an de la date de la vente à parfait paiement, toutes les autres clauses habituelles de garanties et paiement, par l'acquéreur, de toutes les taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Amédée Ducatel, notaire.
14mai—

Où il faut aller passer l'Eté.

SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environnée de paysages charmants; si vous voulez habiter quelque temps sous le plus beau climat du monde, et jouir des agréments d'un hôtel vaste, confortable, largement aéré, et parfaitement dirigé adressez-vous pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au

NATIONAL HOTEL,
J. Q. A. LEWIS, Prop.,
17av— Dalton, Ga.

Aux Chasseurs et aux Pêcheurs.

Le "tug" à vapeur "H. E. L." va tous les jours à Peach Orchard, par la voie du Canal Harvey.

Il part du Canal Harvey..........à 2 heures A. M.
de ....à 7 de A. M.

Les personnes qui désirent faire des excursions peuvent avoir le bateau à n'importe quelle heure après celles du service régulier.

Prix: 60 cents—aller et retour.

Un bac-esquif est au pied du Louisiana Avenue.
27 avril—un mois—VMeDim

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

P. E. SARRAZIN,
Agent pour les célèbres
Cigarettes de Périque, Périque
EN CAROTTES,
De A. Ricand, Convent P. O.,
Dépôts: St James.
53 Gravier,
279 Decatur, New Orleans.
15 mars—3m—D Mar V

JOHN ANNIHILATOR
RHEUMATISM
GOUT NEURALGIA

C'est un remède purement végétal, les personnes délicates aussi bien que les personnes robustes peuvent le prendre sans aucune crainte.

Il purifie le sang, active les fonctions du foie et des reins, fait disparaître tout vestige d'affection de ces organes. Le prix en est de $1 00. En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie, gratis et partout, des brochures contenant de précieux conseils.

M. JENKINS & CO., Propriétaires.
FINLEY & THOMPSON, agence générale,
2 mars—3m DMerJ Nlle-Orléans, Lne.

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
36..........RUE CONTI..........36

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif;—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit et prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs, il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet avec les initiales A. W.